

PROVITI

L'EXPERTISE DE LA VIGNE À VOS CÔTÉS

FILIÈRES VÉGÉTALES

Analyses et conseils oenologiques

Les + OBJECTIFS

- Accompagner les viticulteurs des vendanges à la mise en bouteille par un conseil oenologique objectif favorisant l'identité des vins, appuyé par des analyses d'un laboratoire accrédité COFRAC*.
- Proposer des pistes d'amélioration des techniques de vinification en limitant l'usage d'intrants.

Pour QUI ?

- Les structures produisant ou commercialisant du vin.
- Les organismes professionnels des vins d'Alsace (CIVA, IFV, INRA...).

* (numéro d'accréditation 1_5734, portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr)

www.alsace.chambre-agriculture.fr

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE

- Dégustation par nos oenologues : commentaires et conseils.
- Analyses courantes des vins et conseils oenologiques adaptés.
- Bilans analytiques pour mise en bouteille et export de vin.
- Bilans analytiques pour les concours (Colmar, Mâcon, Vins du Monde...).
- Protocole de tirage pour l'élaboration de Crémant d'Alsace et son contrôle de densité.
- Test d'élaboration et/ou dégustation de liqueur d'expédition pour les crémants d'Alsace.
- Réalisation de Pied de cuve malo-lactique.



BÉNÉFICE CLIENT

- L'objectivité de nos conseils en toute indépendance commerciale.
- Des champs de compétences multiples en Viticulture et en Oenologie.
- Un laboratoire moderne et performant, accrédité COFRAC (numéro d'accréditation 1-5734, portée d'accréditation disponible sur le site www.cofrac.fr).



DOCUMENTS REMIS

- Nous vous remettons après chaque analyse, un rapport et son commentaire de dégustation.
- Lors de nos visites, un compte-rendu écrit de diagnostic et de conseil.



Infos pratiques

Contact
Marie Wolf
03 88 95 50 62
labo.oenologie@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée
Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

